

Défi lecture 2011-2012

Qui ?

Tous les élèves des classes de sixième et cinquième ainsi que pour les accompagner Mme Brettes, professeur documentaliste, Mme Ingrand, Mme Vaël et Mme Rouvé, professeurs de français.

Quand ?

Durant l'année scolaire (2011-2012), d'octobre à mai.

Où ?

Au C.D.I. pour l'emprunt des livres, dans les classes pour les activités pédagogiques autour des livres à lire...

Pourquoi ?

Pour développer chez les jeunes le goût de lire, les inciter à mobiliser leurs connaissances (de l'ouvrage, de l'intrigue, des personnages...) afin de les confronter à celles des autres, les faire rédiger un avis personnel ou des questions en vue du défi, encourager les échanges ; bref, travailler autrement autour du livre.

Comment ?

Un jeu de livres par classe, un règlement (voir fiche « règlement »), une rencontre finale et des prix.

Règlement du défi-lecture

Une sélection de 8 romans est proposée aux élèves de sixième et de cinquième. Ces romans ont été sélectionnés pour la diversité et la variété des genres littéraires ou des sujets abordés. Les élèves ont l'année scolaire pour les lire. Ces livres sont tous disponibles au C.D.I.

Chaque fois qu'un livre est emprunté, l'élève qui le lit s'engage à :

- Lire rapidement, sans le laisser dormir sur sa table de nuit....
- Proposer au moins une question à poser lors du défi-lecture. (questionnaire à remettre à Mme Brettes)
- Ecrire, dans l'espace prévu du cahier de français, un avis personnel

Au mois de juin, il y aura deux types de concours : le premier, permettra de décerner **le prix du meilleur lecteur** de l'année, le second, permettra de décerner **le meilleur groupe lecteur** de l'année.

Un jury, composé de Mme Brettes, professeur documentaliste et de professeurs de français, préparera les questions du concours du meilleur lecteur et organisera les débats autour des livres lus durant l'année tout comme lors du défi-lecture de juin.